RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00391
Numéro SIREN : 409 966 694
Nom ou dénomination : BLUECOM

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2012 sous le numéro de dépôt 4660

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

FIDAL
305 RUE JURIEN DE LA GRAVIERE
CS 42923
29229 BREST CEDEX 2

V/REF :
N/REF : 96 B 391 / 2012-A-4660

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 23/11/2012,

Rapport du commissaire à la transformation en date du 23/11/2012
- Changement de forme juridique - Transformation en société par actions simplifiée.

Concernant la société

BLUECOM
Société à responsabilité limitée
305 rue Jurien de la Gravière
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2012-A-4660 le 23/11/2012

R.C.S. BREST 409 966 694 (96 B 391)

Fait à BREST le 23/11/2012,

LE GREFFIER

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST
(Finistère)

BANQUE VALEUR LEGALE

SANS
VALEUR
LÉGALE

Pascal CLAVERIE

COMMISAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

4660 23 NOV. 2012

SARL BLUECOM

Société A Responsabilité Limitée

au Capital de 50.000 €

Siège Social : 305 Rue Jurien de la Gravière

29200 BREST

R.C.S BREST 409 966 694

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

177, rue Jean-Baptiste CHARCOT 92400 COURBEVOIE
Tél. : 01 47 10 91 91 - Fax : 01 47 41 61 29
SIREN 389 251 919 - TVA FR 26 389 251 919

Madame et Monsieur les associés,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui m'a été confiée par décision unanime des Associés en date du 31 Octobre 2012, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date de la dernière situation et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les avantages particuliers stipulés n'appellent pas d'observation de ma part.

Fait à Courbevoie le 23/11/2012

Pascal CLAVERIE
Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles